

conditions de travail | santé et sécurité | environnement | enjeux sociaux

SE MOBILISER

C'EST AVANCER!

CALENDRIER D'ÉDUCATION 2022-2023

FORCE
SOLIDARITÉ
RESPECT

TABLE DES MATIÈRES

Présentation des formations 2023 par ordre alphabétique.....2

Calendrier mensuel des formations de janvier à décembre 2023.....4

DESCRIPTION DES FORMATIONS

FORMATION EN LIEN AVEC LES RELATIONS DE TRAVAIL

Déléguée syndicale et délégué syndical.....	16
Dossier du grief.....	16
Initiation au Syndicat.....	17
Perfectionnement de nos méthodes de travail.....	17

FORMATION POUR LES DIRIGEANTES ET DIRIGEANTS

Dirigeantes et dirigeants.....	18
Finances de la section locale.....	18
Travail de secrétaire-archiviste.....	19

FORMATION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Introduction à la santé et sécurité du travail.....	19
Travail syndical en prévention.....	20
Enquête d'accident.....	20
Réclamation à la CNESST.....	21
Contestation à la CNESST.....	21
Alerte aux décibels.....	22
Indemnisation de la surdité professionnelle.....	22
Harcèlement psychologique : prévention et indemnisation.....	23
Violence conjugale : prévenir, intervenir et agir en milieu de travail.....	23

FORMATION EN LIEN AVEC LA NÉGOCIATION

Négociation collective.....	24
Organisation du travail.....	24
Introduction aux avantages sociaux – retraite et assurances.....	25
Comprendre pour agir en assurances collectives.....	25
Évaluer les forces et faiblesses de mon entreprise.....	26
Étude conjointe des salaires (ECS).....	26

FORMATION EN COMMUNICATION

Information et médias sociaux.....	27
------------------------------------	----

FORMATION DIVERS

Action politique : un outil d'action syndicale.....	27
Comités locaux de la condition féminine.....	28
Prendre en main sa retraite.....	28
Syndicat sur l'Île de la Tortue.....	29

Activités et événements 2023.....29

Informations et contacts.....Endos

BOURSES

Des bourses sont disponibles si vous désirez suivre une formation qui n'est pas offerte dans votre région.

FORMATION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Remboursement du salaire de base perdu

Pour toutes les formations en santé et sécurité, sauf Contestation à la CNESST, le salaire de base des participantes et participants, excluant les primes et autres avantages, pourra être remboursé à la section locale en fonction de l'enveloppe budgétaire attribuée par la CNESST, à la condition qu'ils aient effectivement perdu ce salaire pour assister à la formation.

PRÉSENTATION DES FORMATIONS 2023

A

Action politique : un outil d'action syndicale

2 et 3 novembre	Brossard	Centre de formation des Métallos
-----------------	----------	----------------------------------

Alerte aux décibels

13 au 15 juin	Québec	Conseil régional FTQ
---------------	--------	----------------------

C

Comités locaux de la condition féminine

25 au 27 octobre	Ste-Thérèse	Bureau régional de Ste-Thérèse
------------------	-------------	--------------------------------

Comprendre pour agir en assurances collectives

22 au 24 mars	Brossard	Centre de formation des Métallos
---------------	----------	----------------------------------

Contestation à la CNESST

15 au 17 mars	Brossard	Centre de formation des Métallos
8 au 10 novembre	Brossard	Centre de formation des Métallos

D

Déléguée et délégué de site – SL 8922

24 au 26 avril	Montréal	Centre St-Pierre
25 au 27 septembre	Montréal	Centre St-Pierre

Déléguée syndicale et délégué syndical

18 au 20 janvier	Brossard	Centre de formation des Métallos
24 au 26 janvier	Sept-Îles	Hôtel Sept-Îles
15 au 17 février	Brossard	Centre de formation des Métallos
8 au 10 mars	Ste-Thérèse	Bureau régional de Ste-Thérèse
28 au 30 mars	Sept-Îles	Hôtel Sept-Îles
3 au 5 avril	Brossard	Centre de formation des Métallos
8 au 10 mai	Beauce	Hôtel/Motel la Différence Ste-Marie
10 au 12 mai	Ste-Thérèse	Bureau régional de Ste-Thérèse
7 au 9 juin	Montréal	Centre St-Pierre
20 au 22 septembre	Brossard	Centre de formation des Métallos

11 au 13 octobre	Chicoutimi	Hôtel Le Montagnais
15 au 17 novembre	Brossard	Centre de formation des Métallos
28 au 30 novembre	Beauce	Bureau des Métallos St-Georges

Dirigeantes et dirigeants

27 au 30 mars	Brossard	Centre de formation des Métallos
13 au 16 juin	Brossard	Centre de formation des Métallos
5 au 8 décembre	Québec	Conseil régional FTQ

Dossier du grief

31 janvier au 2 février	Port-Cartier	Bureau de la SL 6869
19 au 21 avril	Brossard	Centre de formation des Métallos
12 au 14 septembre	Montréal	Centre St-Pierre
25 au 27 octobre	Québec	Conseil régional FTQ

E

Enquête d'accident

10 au 12 mai	Brossard	Centre de formation des Métallos
4 au 6 octobre	Brossard	Centre de formation des Métallos

Évaluer les forces et faiblesses de mon entreprise

13 et 14 mars	Brossard	Centre de formation des Métallos
12 et 13 octobre	Brossard	Centre de formation des Métallos

F

Femmes & santé et sécurité – Mythes et défis syndicaux

12 au 14 avril	Brossard	Centre de formation des Métallos
----------------	----------	----------------------------------

Finances de la section locale

25 au 27 janvier	Brossard	Centre de formation des Métallos
26 au 28 avril	Brossard	Centre de formation des Métallos
24 au 26 mai	Sept-Îles	Hôtel Sept-Îles
6 au 8 septembre	Brossard	Centre de formation des Métallos
6 au 8 décembre	Brossard	Centre de formation des Métallos

PRÉSENTATION DES FORMATIONS 2023

Formation des correspondants

28 au 31 mars Estrie Hôtel Estrimont

H

Harcèlement psychologique : prévention et indemnisation

27 au 29 septembre Brossard Centre de formation des Métallos

I

Indemnisation de la surdité professionnelle

3 au 5 mai Brossard Centre de formation des Métallos

Initiation au syndicat – SL 8922

13 février En ligne

6 novembre En ligne

Initiation au syndicat – SL 9414

6 mars St-Jean-sur-Richelieu Bureau de la SL 9414

Introduction à la santé et sécurité du travail

7 au 9 février Brossard Centre de formation des Métallos

21 au 23 février Québec Conseil régional FTQ

22 au 24 mars Ste-Thérèse Bureau régional de Ste-Thérèse

12 au 14 avril Sept-Îles Hôtel Sept-Îles

2 au 4 mai Beauce Bureau des Métallos St-Georges

13 au 15 septembre Brossard Centre de formation des Métallos

Introduction aux avantages sociaux – retraite et assurances

21 mars Brossard Centre de formation des Métallos

N

Négociation collective

22 au 24 février Brossard Centre de formation des Métallos

15 au 17 mai Brossard Centre de formation des Métallos

25 au 27 octobre Brossard Centre de formation des Métallos

8 au 10 novembre Ste-Thérèse Bureau régional de Ste-Thérèse

O

Organisation du travail

20 et 21 juin Brossard Centre de formation des Métallos

P

Perfectionnement de nos méthodes de travail – SL 9414

29 et 30 mai St-Jean-sur-Richelieu Bureau de la SL 9414

R

Réclamation à la CNESST

1^{er} au 3 février Brossard Centre de formation des Métallos

18 au 20 octobre Brossard Centre de formation des Métallos

T

Travail de secrétaire-archiviste

13 et 14 avril Québec Conseil régional FTQ

23 et 24 octobre Brossard Centre de formation des Métallos

Travail syndical en prévention

16 et 17 mars Québec Conseil régional FTQ

17 et 18 avril Brossard Centre de formation des Métallos

V

Violence conjugale : prévenir, intervenir et agir en milieu de travail

30 novembre et 1^{er} décembre Brossard Centre de formation des Métallos

JANVIER 2023

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<i>Jour de l'An</i> 1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
Perfectionnement des permanents – Orford						
15	16	17	18	19	20	21
Congrès FTQ				Déléguée syndicale et délégué syndical – Brossard		
22	23	24	25	26	27	28
		Déléguée syndicale et délégué syndical – Sept-Îles			Finances des S.L. – Brossard	
29	30	31	1	2		
		Dossier du grief – Port-Cartier				

Début des formations – 8 h

FÉVRIER 2023

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		31	1	2	3	4
		Dossier du grief – Port-Cartier		Réclamation à la CNESST – Brossard		
5	6	7	8	9	10	11
		Introduction à la santé et sécurité du travail – Brossard				
12	13	14	15	16	17	18
	Initiation au Syndicat SL 8922 – En ligne	Déléguée syndicale et délégué syndical – Brossard				
19	20	21	22	23	24	25
		Négociation collective – Brossard			Introduction à la santé et sécurité du travail – Québec	
26	27	28	1	2	3	

Début des formations – 8 h

MARS 2023

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	27	28	1	2	3	4
5	6	7	8 <i>Journée internationale des droits des femmes</i>	9	10	11
	Initiation au Syndicat 9414 – St-Jean-sur-Richelieu		Déléguée syndicale et délégué syndical – Ste-Thérèse			
<i>Changement d'heure (heure avancée)</i>	12	13	14	15	16	17
	Évaluer les forces et faiblesses de mon entreprise – Brossard		Contestation à la CNESST – Brossard			Perfectionnement des permanentes et permanents Orford
				Prévention SST – Québec		
19	20	21	22	23	24	25
			Comprendre pour agir en assurances collectives – Brossard			
		Intro av. sociaux Brossard	Introduction à la santé et sécurité du travail – Ste-Thérèse			
26	27	28	29	30	31	
		Formation des correspondants – Estrie				
		Déléguée syndicale et délégué syndical – Sept-Îles				
	Dirigeantes et dirigeants – Brossard					

Début des formations – 8 h

AVRIL 2023

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1
2	3	4	5	6	<i>Vendredi saint</i>	8
	Déléguée syndicale et délégué syndical – Brossard					
<i>Pâques</i>	<i>Lundi de Pâques</i>	10	11	12	13	15
				Secrétaire archiviste – Québec		
				Introduction à la santé et sécurité du travail – Sept-Îles		
				Femmes & santé et sécurité – Brossard		
16	17	18	19	20	21	22
	Prévention SST – Brossard		Dossier du grief – Brossard			
23/30	24	25	26	27	28	29
	Déléguée et délégué de site – SL 8922 – Montréal					
			Finances de la section locale – Brossard			

Début des formations – 8 h

MAI 2023

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	<i>Journée internationale des travailleuses et des travailleurs</i> 1	2	3	4	5	6
		Introduction à la santé et sécurité du travail – Beauce		Indemnisation de la surdité professionnelle – Brossard		
7	8	9	10	11	12	13
	Déléguée syndicale et délégué syndical – Beauce			Rencontre régionale du Bureau de Montréal – Orford		
			Déléguée syndicale et délégué syndical – Ste-Thérèse			
			Enquête d'accident – Brossard			
<i>Fête des Mères</i> 14	15	16	17	18	19	20
	Négociation collective – Brossard			Rencontre régionale du Bureau de Brossard – Orford		
21	<i>Journée nationale des patriotes</i> 22	23	24	25	26	27
				Rencontre régionale du Bureau du Nord/Nord-Ouest Val-d'Or		
			Finances des S.L. – Sept-Îles			
28	29	30	31			
	Perfectionnement de nos méthodes de travail SL 9414 – St-Jean-sur-Richelieu					

Début des formations – 8 h

JUIN 2023

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1	2	3
				Rencontre régionale du Bureau de Québec Saint-Georges de Beauce		
4	5	6	7	8	9	10
			Rencontre régionale du Bureau de Sept-Îles – Matane			
			Déléguée syndicale et délégué syndical – Montréal			
11	12	13	14	15	16	17
		Alerte aux décibels – Québec				
		Dirigeantes et dirigeants – Brossard				
<i>Fête des Pères</i> 18	19	20	<i>Journée nationale des peuples autochtones</i> 21	22	23	<i>Fête nationale du Québec</i> 24
		Organisation du travail – Brossard				
25	26	27	28	29	30	
	Perfectionnement des permanentes et permanents – Mont-Tremblant					

Début des formations – 8 h

JUILLET 2023

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						<i>Fête du Canada</i> 1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24/31	25	26	27	28	29

Début des formations – 8 h

AOÛT 2023

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	31	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Début des formations – 8 h

SEPTEMBRE 2023

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2
3	<i>Fête du Travail</i>	4	5	6	7	8
			Finances des S.L. – Brossard			
10	11	12	13	14	15	16
		Dossier du grief – Montréal				
			Introduction à la santé et sécurité du travail – Brossard			
17	18	19	20	21	22	23
			Déléguée syndicale et délégué syndical – Brossard			
24	25	26	27	28	29	30
			Harcèlement psychologique – Brossard			<i>Journée nationale de la vérité et de la réconciliation</i>
	Déléguée et délégué de site – SL 8922 – Montréal					

Début des formations – 8 h

OCTOBRE 2023

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	2	3	4	5	6	7
			Enquête d'accident – Brossard			
8	<i>Action de grâce</i>	9	10	11	12	13
					Perfectionnement des permanents Sacacomie	14
			Déléguée syndicale et délégué syndical – Chicoutimi			
				Évaluer les forces et faiblesses de mon entreprise – Brossard		
15	16	17	18	19	20	21
			Réclamation à la CNESST – Brossard			
22	23	24	25	26	27	28
			Négociation collective – Brossard			
			Dossier du grief – Québec			
	Secrétaire archiviste – Brossard		Comités locaux de la condition féminine – Ste-Thérèse			
29	30	31				

Début des formations – 8 h

NOVEMBRE 2023

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1	2	3	4
				Action politique – Brossard		
Changement d'heure (heure normale) 5	6	7	8	9	10	11 <i>Jour du Souvenir</i>
	Initiation au Syndicat SL 8922 – En ligne		Négociation collective – Ste-Thérèse			
			Contestation à la CNESST – Brossard			
12	13	14	15	16	17	18
			Déléguée syndicale et délégué syndical – Brossard			
19	20	21	22	23	24	25
			Assemblée annuelle – Sherbrooke			
26	27	28	29	30	1	
				Violence conjugale – Brossard		
		Déléguée syndicale et délégué syndical – Beauce				

Début des formations – 8 h

DÉCEMBRE 2023

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				30	1	2
				Violence conjugale – Brossard		
3	4	5	6	7	8	9
		Dirigeantes et dirigeants – Québec				
			Finances des S.L. – Brossard			
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
<i>Veille de Noël</i> 24/31	<i>Noël</i> 25	26	27	28	29	30
<i>Veille du Jour de l'An</i>						

Début des formations – 8 h

FORMATION EN LIEN AVEC LES RELATIONS DE TRAVAIL

Déléguée syndicale et délégué syndical

La déléguée syndicale ou le délégué syndical vit près de ses membres et est sollicité tous les jours afin de résoudre les différents problèmes rencontrés. Il informe, défend et développe la solidarité dans son département, dans son service ou dans son unité de travail. La déléguée syndicale ou le délégué syndical doit donc avoir à sa disposition des outils qui l'aident à assumer sa fonction.

Contenu de la formation et objectifs

- Connaître ses membres et répondre à leurs besoins.
- Comprendre le fonctionnement d'une section locale et les ressources qu'elle peut mettre à la disposition de la déléguée syndicale ou du délégué syndical.
- Connaître le fonctionnement du Syndicat des Métallos et de ses affiliations (Conseil régional, FTQ, CTC).
- Apprendre à identifier la nature des problèmes rencontrés et trouver les solutions appropriées.
- Apprendre les techniques d'enquête de griefs, le respect des procédures et la rédaction d'un grief.
- Apprendre à préparer les rencontres avec l'employeur.

À qui s'adresse cette formation

Aux déléguées et délégués syndicaux ainsi qu'aux dirigeantes et dirigeants nouvellement élus dans les unités.

Frais d'inscription – 150 \$

DURÉE : 3 JOURNÉES

Dossier du grief

Défendre nos membres de façon compétente fait partie de nos responsabilités syndicales. Constituer un dossier complet sur chacun des cas soumis par grief nous aide à mettre toutes les chances de notre côté. Un bon dossier fait souvent la différence entre gagner ou perdre un arbitrage. Il s'avère une aide précieuse à notre permanente ou permanent syndical qui plaidera le cas lors de l'arbitrage.

Contenu de la formation et objectifs

- Réviser la notion de griefs et procéder à une analyse de la vérification de nos droits.
- Apprendre à constituer un dossier d'enquête en tenant compte des trois éléments suivants : les documents pertinents, les faits et les témoins.
- Apprendre la façon d'interroger des témoins.
- Faire un survol sur le cadre juridique de l'arbitrage.

À qui s'adresse cette formation

Aux membres de comité des griefs ainsi qu'aux dirigeantes et dirigeants impliqués au niveau des griefs.

Exigences

Pour s'inscrire à cette formation, il faut **obligatoirement** avoir suivi la formation *Déléguée syndicale et délégué syndical*.

Frais d'inscription – 150 \$

DURÉE : 3 JOURNÉES

FORMATION EN LIEN AVEC LES RELATIONS DE TRAVAIL

Initiation au Syndicat

Cette formation a été élaborée de manière à tenir compte des réalités souvent particulières des sections locales composées. Il s'agit d'une formation d'une journée où les participants sont appelés à se familiariser avec ce qu'est le Syndicat des Métallos, son fonctionnement et ses activités, en plus d'approfondir leurs connaissances quant à leur propre section locale sur ces mêmes sujets.

Contenu de la formation et objectifs

- Qu'est-ce que le Syndicat des Métallos et que fait-il pour les travailleurs?
- Le fonctionnement du Syndicat des Métallos en lien avec ses élections, ses assemblées, ses activités, sa cotisation syndicale.
- Connaître l'histoire et la structure de sa section locale.
- Démystifier le rôle et les responsabilités des dirigeants et des officiers de la section locale et des unités.
- Connaître les ressources et les services disponibles pour les membres du Syndicat.
- Informer et mobiliser les membres sur la pertinence du Syndicat et l'importance de l'implication pour tous les membres.

À qui s'adresse cette formation

À tous les travailleurs membres d'une section locale du Syndicat des Métallos qui désirent en apprendre davantage sur leur Syndicat et leur section locale. Idéal pour tous les nouveaux membres et les nouveaux travailleurs qui se joignent au Métallos ainsi qu'aux membres de sections locales composées qui veulent mieux comprendre leur structure et améliorer leur vie syndicale.

***Il est recommandé aux sections locales intéressées de former leur propre groupe afin que le service de l'éducation puisse adapter le contenu de manière spécifique à chaque section locale.**

Frais d'inscription : 50 \$

DURÉE : 1 JOURNÉE

Perfectionnement de nos méthodes de travail (pour les sections locales composées)

Cette formation complémentaire à la formation de *Déleguée syndicale et délégué syndical* permet d'approfondir certaines tâches nécessaires dans les unités de sections locales composées.

Contenu de la formation et objectifs

En regard des différentes tâches qui incombent aux présidentes et présidents d'unités, nous élaborerons :

- Un bref rappel sur le grief, l'enquête et la rédaction.
- Sur les principales composantes d'une convention collective.
- Une méthode de travail pour faire face à des problèmes autres que ceux reliés à la convention collective.
- Des stratégies afin de régler les problèmes au niveau de l'unité et simulation de rencontres avec l'employeur.
- Sur la préparation et la tenue d'assemblée syndicale dans l'unité.

À qui s'adresse cette formation

Aux membres de l'exécutif des unités de sections locales composées.

***Cette formation se donne sur demande.**

Frais d'inscription : 110 \$

DURÉE : 2 JOURNÉES

FORMATION POUR LES DIRIGEANTES ET DIRIGEANTS

Dirigeantes et dirigeants

Une section locale a besoin d'une équipe de dirigeantes et dirigeants solidaires, efficaces et près de ses membres. C'est pourquoi il est nécessaire de faire le point régulièrement sur notre fonctionnement interne, sur nos priorités et nos besoins afin d'être le plus près possible de nos membres. Cela nécessite des modes de fonctionnement adéquats qui correspondent à la réalité de notre section locale et de notre secteur. Cette formation est maintenant de quatre jours parce qu'il fait plus de place aux procédures d'assemblée qui sont au cœur de notre démocratie syndicale.

Contenu de la formation et objectifs

- Comprendre les différentes fonctions de chacun des membres de l'exécutif et voir ce que l'on peut améliorer.
- Comprendre les modes de fonctionnement inhérents à une prise de décision éclairée et voir les conditions qui prévalent à l'atteinte d'un consensus.
- Voir quels liens on entretient avec les membres, les déléguées et délégués, les membres de comités et ceux de l'assemblée générale et discuter des moyens pour améliorer ces relations privilégiées.
- Apprendre à préparer une assemblée générale (l'ordre du jour, les recommandations, le temps alloué, les débats).
- Apprendre les règles et les procédures d'assemblée.
- Connaître notre syndicat, nos structures et l'importance d'y participer.
- Apprendre à élaborer un plan d'action.

À qui s'adresse cette formation

À tous les membres du comité exécutif.

Frais d'inscription : 200 \$

DURÉE : 4 JOURNÉES

Finances de la section locale

L'administration des fonds de la section locale relève de la responsabilité de plusieurs membres de l'exécutif. Cette formation permettra à ces responsables de maintenir les livres à jour et de gérer adéquatement les biens de la section locale, tout en leur assurant une crédibilité et une transparence auprès des membres.

Cette formation contient un volet informatique qui permet d'approivoiser le programme à cet effet.

Contenu de la formation et objectifs

- Les principes de bonne gestion en vertu de nos statuts.
- Tenue du grand livre.
- Livre du trésorier.
- Relevé des salaires et des dépenses.
- Prélèvement des impôts et autres déductions.
- Pratique avec le logiciel Excel.
- Vérification et rapport des syndics.

À qui s'adresse cette formation

À tous ceux et celles qui ont à administrer l'argent provenant des cotisations syndicales (président, vice-président, trésorier, secrétaire-financier, syndic).

Note : Il est fortement recommandé que les responsables des finances suivent la formation *Dirigeantes et dirigeants* également.

***Apporter un portable si possible, car le nombre est limité.**

Frais d'inscription : 150 \$

DURÉE : 3 JOURNÉES

FORMATION POUR LES DIRIGEANTES ET DIRIGEANTS

Travail de secrétaire-archiviste

Comme son nom l'indique, cette formation s'adresse aux secrétaires-archivistes. Cette fonction souvent méconnue n'en demeure pas moins importante pour le bon fonctionnement de la section locale. Cette formation permet donc d'approfondir les tâches qui incombent aux secrétaires-archivistes.

Contenu de la formation et objectifs

- Permettre d'améliorer la prise de notes en réunion.
- Apprendre à rédiger un procès-verbal, tel que celui de l'assemblée générale.
- Apprendre à gérer la correspondance ainsi que le classement et la conservation des documents.
- Améliorer notre organisation du temps et la planification des tâches.

À qui s'adresse cette formation

Aux personnes qui occupent la fonction de secrétaire-archiviste dans la section locale.

Frais d'inscription : 110 \$

DURÉE : 2 JOURNÉES

FORMATION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Introduction à la santé et sécurité du travail

Travailler sans danger devrait être la norme dans nos milieux de travail. Cependant, tout nous prouve que beaucoup reste à faire dans ce domaine et que nos acquis restent toujours à défendre. Pour ce faire, nous devons nous équiper pour défendre nos droits et pour développer l'action syndicale sans laquelle rien n'est possible.

Contenu de la formation et objectifs

- Se sensibiliser à l'existence des dangers qui existent dans nos milieux de travail.
- Prendre conscience des atteintes causées à notre santé par notre milieu de travail.
- Se renseigner sur nos principaux droits en vertu des lois sur la santé et la sécurité au travail.
- Comprendre la responsabilité de l'employeur en matière de santé et de sécurité.
- Prendre conscience de l'importance de notre action syndicale quotidienne qui doit inspirer toutes nos démarches.

À qui s'adresse cette formation

Aux membres de comités de santé et de sécurité ainsi qu'aux militantes et militants impliqués en santé et sécurité.

Juridiction fédérale

Cette formation est aussi disponible sur demande pour les membres de comités de santé et de sécurité sous juridiction fédérale (avec lois et règlements qui s'y appliquent).

Frais d'inscription : 150 \$

DURÉE : 3 JOURNÉES

FORMATION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Travail syndical en prévention

Cette formation de deux jours est la suite logique de la formation de base *Introduction à la santé et sécurité du travail*. De façon plus précise, il permet d'approfondir toutes les questions liées à la prévention dans nos milieux de travail.

Contenu de la formation et objectifs

- Permet d'approfondir nos connaissances du travail des comités de santé et de sécurité, qu'il soit syndical ou paritaire.
- Examine de près le travail des représentantes et représentants à la prévention.
- Explore les règlements en matière de santé et de sécurité.
- Vise à développer une approche stratégique syndicale pour faire face à des dossiers plus difficiles auxquels nous sommes de plus en plus confrontés.

À qui s'adresse cette formation

Aux représentantes et représentants à la prévention ainsi qu'aux membres de comités de santé et de sécurité.

Exigences

Pour s'inscrire à cette formation, il faut **obligatoirement** avoir suivi la formation *Introduction à la santé et sécurité du travail*.

Frais d'inscription : 110 \$

DURÉE : 2 JOURNÉES

Enquête d'accident

La bonne volonté n'est pas suffisante pour défendre nos membres. Une enquête approfondie sur les accidents et les problèmes de santé est aussi importante qu'une enquête de griefs. En effet, pour améliorer nos conditions de travail en matière de santé et sécurité, nous devons savoir de quoi nous parlons. Bien cerner le problème pour trouver la solution adéquate est une démarche essentielle.

Contenu de la formation et objectifs

- Apprendre à détecter les faits pertinents reliés aux accidents.
- Apprendre à rencontrer les témoins dans une perspective syndicale.
- Apprendre à faire les bonnes recommandations pour éliminer le danger suite aux conclusions de l'enquête.

À qui s'adresse cette formation

Aux membres de comités de santé et de sécurité ainsi qu'aux dirigeantes et dirigeants impliqués au niveau des enquêtes d'accidents.

Exigences

Pour s'inscrire à cette formation, il faut **obligatoirement** avoir suivi la formation *Introduction à la santé et sécurité du travail*.

Frais d'inscription – 150 \$

DURÉE : 3 JOURNÉES

FORMATION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Réclamation à la CNESST

La défense des personnes accidentées du travail constitue une partie importante de notre travail syndical.

Afin de remplir cette fonction syndicale de façon compétente, cette formation fait suite à la formation de base en santé et sécurité. Il permet d'outiller les membres de comités afin qu'ils puissent soutenir les membres qui font une réclamation à la CNESST.

Contenu de la formation et objectifs

- Faire un portrait des droits et des recours en vertu de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles.
- Permettre de comprendre et de bien remplir les différents formulaires.
- Faire un survol des délais, des recours et de la façon de les appliquer.

À qui s'adresse cette formation

Aux membres de comités de santé et de sécurité au travail et à tout autre militant qui est sollicité pour remplir des formulaires de réclamations de la CNESST.

Exigences

Pour s'inscrire à cette formation, il faut **obligatoirement** avoir suivi la formation *Introduction à la santé et sécurité du travail*.

Frais d'inscription – 150 \$

DURÉE : 3 JOURNÉES

Contestation à la CNESST

Préparer un dossier solide et complet pour mieux défendre les membres accidentés devant diverses instances de la CNESST est un atout important pour gagner sa cause.

Contenu de la formation et objectifs

- Apprendre à bâtir sa preuve en réunissant tous les documents, tous les formulaires et tous les témoignages au cas en litige.
- Simuler des rencontres avec les témoins afin de développer nos techniques d'enquête.
- Apprendre à classer les éléments constitutifs du dossier afin de bien se préparer à plaider le cas.

À qui s'adresse cette formation

Aux membres de comités de santé et de sécurité au travail.

***Cette formation n'est plus admissible au remboursement du salaire de base des participantes et participants à la CNESST.**

Exigences

Pour s'inscrire à cette formation, il faut **obligatoirement** avoir suivi les formations *Introduction à la santé et sécurité du travail* et *Réclamation à la CNESST*.

Frais d'inscription : 150 \$

DURÉE : 3 JOURNÉES

FORMATION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Alerte aux décibels

Cette formation permet aux participantes et participants de prendre conscience des problèmes de santé causés par le bruit dans leur milieu de travail.

Contenu de la formation et objectifs

- On y traite de divers types de bruits, de leurs effets et des moyens pour réduire l'exposition.
- Cette formation permet d'élaborer un plan d'action pour améliorer les conditions de travail des personnes exposées au bruit et fournit un programme d'aide à celles atteintes de surdité.
- On apprend également le processus d'indemnisation des travailleuses et travailleurs atteints de surdité professionnelle.

À qui s'adresse cette formation

Aux membres de comités de santé et de sécurité, aux représentantes et représentants à la prévention ainsi qu'aux dirigeantes et dirigeants impliqués au niveau de ces dossiers.

Exigences

Pour s'inscrire à cette formation, il faut **obligatoirement** avoir suivi la formation *Introduction à la santé et sécurité du travail*.

Frais d'inscription : 150 \$

DURÉE : 3 JOURNÉES

Indemnisation de la surdité professionnelle

Cette formation permet aux participantes et participants d'approfondir leurs connaissances sur l'indemnisation de la surdité professionnelle reliée à l'exposition au bruit en milieu de travail.

Contenu de la formation et objectifs

- Développer, par des cas concrets, les meilleures pratiques lorsque vient le temps de préparer un dossier de contestation au Tribunal administratif du travail (TAT), anciennement la CLP.
- Permettre, en plus de l'acquisition des aspects techniques des dossiers de réclamation, de mieux connaître le portrait de l'étendue de la jurisprudence rendue en cette matière.

À qui s'adresse cette formation

Cette formation s'adresse spécifiquement à ceux et celles qui ont à préparer ou plaider des dossiers de contestation à la TAT.

***Cette formation se donne sur demande.**

Exigences

Pour s'inscrire à cette formation, il faut **obligatoirement** avoir suivi les formations *Introduction à la santé et sécurité du travail* et *Alerte aux décibels*.

Frais d'inscription : 110 \$

DURÉE : 2 JOURNÉES

FORMATION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Harcèlement psychologique : prévention et indemnisation

Cette formation démystifie ce qu'est le harcèlement psychologique au sens des Lois. Elle permet ensuite de développer des aptitudes afin d'épauler les responsables syndicaux, tant en relation de travail qu'en santé et sécurité dans leurs démarches. En plus de développer une démarche syndicale dans la prévention et la gestion des dossiers aussi délicats que ceux en matière d'harcèlement psychologique, les participants pratiquent l'application de leurs connaissances tant au niveau de l'enquête, de la réclamation que de la prévention.

Contenu de la formation et objectifs

- Équiper les responsables locaux afin qu'ils connaissent les dispositions de la Loi sur les normes du travail en matière de harcèlement psychologique.
- Apprendre les dispositions de la Loi sur la santé et la sécurité du travail et la Loi sur les accidents de travail et maladies professionnelles en matière de prévention et d'indemnisation du harcèlement psychologique à titre de lésion professionnelle.
- Développer une méthode d'enquête efficace pour ces dossiers difficiles à gérer et qui nécessitent notre objectivité.

À qui s'adresse cette formation

À tous les membres de la structure syndicale qui ont à faire face à ce genre de problème.

Exigences

Pour s'inscrire à cette formation, il faut **obligatoirement** avoir suivi l'une des formations *Déléguée syndicale et délégué syndical* ou *Introduction à la santé et sécurité du travail*.

Frais d'inscription : 150 \$

DURÉE : 3 JOURNÉES

Violence conjugale : prévenir, intervenir et agir en milieu de travail

Cette nouvelle formation développée en partenariat avec la FTQ et ses affiliés vise à outiller les militants syndicaux afin de prévenir la violence conjugale et pour agir face à diverses situations en utilisant les outils légaux et les ressources syndicales et communautaires à leur disposition. Il s'agit d'un phénomène présent dans notre société et la récente vague de féminicides au Québec démontre que c'est un fléau qui prend de plus en plus d'importance. Lorsqu'une femme survit à de la violence conjugale, elle ne la vit pas uniquement dans les sphères privées. Cette violence s'immisce dans son milieu de travail soit par les effets qui se répercutent sur ses relations avec les autres et sur sa productivité au travail ou dans d'autres cas par le danger même qui la suit sur les lieux de travail.

Contenu de la formation et objectifs

- Mieux comprendre la violence conjugale : comment elle se manifeste, comment elle est vécue de manière différente par les femmes, d'où vient ce fléau et comment elle se présente dans nos milieux de travail.
- Connaître les droits des victimes et des survivantes et survivants de violence conjugale.
- Savoir comment intervenir si on croit être témoin de violence conjugale.
- Se familiariser avec le rôle des syndicats dans la violence conjugale que ce soit à travers la négociation ou dans la lutte sociale contre la violence conjugale.
- Planifier le transfert de leurs apprentissages dans leur milieu de travail.

À qui s'adresse cette formation

À tous les membres Métallos tant aux élus de sections locales qu'aux membres des comités de négociation ainsi qu'aux militantes et militants qui souhaitent dénoncer, résister et agir pour aider les travailleuses et travailleurs, syndiqués ou non, qui sont victimes de violence conjugale.

Frais d'inscription : 110 \$

DURÉE : 2 JOURNÉES

FORMATION EN LIEN AVEC LA NÉGOCIATION

Négociation collective

Bien se préparer comme équipe de négociation, c'est déterminant si nous voulons atteindre nos objectifs. Prévoir les stratégies possibles qui seront utilisées par l'employeur, apprendre à travailler ensemble, à développer une cohésion syndicale et se donner les moyens pour bien communiquer avec ses membres sont autant d'atouts pour bien cheminer lors d'une négociation.

Contenu de la formation et objectifs

- Apprendre les modes de consultation des membres en vue de préparer le projet de la convention collective.
- Comprendre le cadre légal qui régit la négociation.
- Procéder à l'analyse du contenu d'une convention collective.
- Faire plusieurs pratiques de négociation par des jeux de simulation en vue de maîtriser les techniques inhérentes à la négociation et pour analyser les comportements à adopter à la table de négociation.
- Se sensibiliser au travail d'équipe et à l'importance du consensus.
- Se doter de moyens pour procéder à une analyse pertinente de notre rapport de force.
- Prévoir toutes les facettes reliées à la préparation d'une grève.

À qui s'adresse cette formation

À tous les membres d'un comité de négociation. Nous vous recommandons d'inscrire à la même formation l'ensemble du comité afin d'en profiter au maximum.

Frais d'inscription : 150 \$

DURÉE : 3 JOURNÉES

Organisation du travail

Cette nouvelle formation développée en partenariat avec la FTQ et ses affiliés vise à définir l'organisation du travail et déterminer notre action syndicale dans ce champ, dans le but de prévenir les changements et de mieux intervenir pour protéger les droits des travailleuses et travailleurs. Le monde du travail est constamment en changement. Ces changements se vivent souvent dans l'organisation du travail.

Contenu de la formation et objectifs

- Comprendre ce qu'est l'organisation du travail et les principaux enjeux qu'elle soulève.
- Être en mesure de faire une évaluation de son milieu de travail afin de mieux analyser les changements liés à l'organisation du travail et ses conséquences.
- Définir notre action syndicale afin de prévenir les impacts négatifs de l'organisation du travail et d'agir en réponse aux changements.

À qui s'adresse cette formation

À tous les membres Métallos, mais principalement aux dirigeantes et dirigeants des sections locales et membres des comités de négociation.

Frais d'inscription : 110 \$

DURÉE : 2 JOURNÉES

FORMATION EN LIEN AVEC LA NÉGOCIATION

Introduction aux avantages sociaux – retraite et assurances

La retraite et les assurances représentent une part importante des avantages sociaux négociés. Ces derniers assurent la sécurité financière de nos membres, avant comme pendant la retraite. Depuis plusieurs années, nous assistons à l'explosion des coûts et, conséquemment, ils prennent une plus grande importance à la table de négociation. Nous avons tout intérêt à mieux connaître ce sujet afin de prendre des décisions éclairées.

Contenu de la formation et objectifs

- Se familiariser avec les différents types de produits et de régimes de retraite.
- Connaître et comprendre les différents paramètres influençant les coûts de l'assurance collective.

À qui s'adresse cette formation

À tous les membres de la structure syndicale qui désirent améliorer leurs connaissances sur les régimes de retraite et les assurances collectives afin de mieux s'outiller pour mobiliser les membres afin de faire face aux questions et enjeux de négociation.

***Cette formation est admissible à un remboursement de 75% du salaire des participantes et participants et à 0,50 \$/km selon les barèmes du Fonds de solidarité.**



Frais d'inscription : 50 \$

DURÉE : 1 JOURNÉE

Comprendre pour agir en assurances collectives

Depuis quelques années, les régimes d'assurances collectives subissent de fortes pressions en négociation suite à l'augmentation substantielle des coûts. Selon les prévisions, ces coûts continueront à augmenter, entre autres avec l'arrivée de nouveaux médicaments, de nouvelles technologies et du vieillissement de la population. Nos régimes représentent donc une part grandissante de l'enveloppe monétaire lors des négociations. Nous ne pouvons plus négocier ceux-ci comme nous le faisons auparavant. Les dirigeantes et dirigeants doivent mieux comprendre le fonctionnement de leur régime d'assurances collectives et les coûts qui y sont associés afin d'en assurer la pérennité et de bien défendre leurs membres dans les dossiers problématiques.

Contenu de la formation et objectifs

- Connaître l'historique des assurances collectives et comprendre leur importance dans nos avantages sociaux.
- Comprendre l'administration ainsi que la propriété du contrat d'assurance collective.
- Connaître les types de régimes et de couvertures, les programmes offerts par les régimes publics ainsi que les principes de base de la tarification.
- Connaître les points à négocier et négociables d'un régime.
- Comprendre la fiscalité applicable et le contrôle possible des coûts des régimes.
- Connaître les étapes de la gestion des dossiers problématiques et identifier le bon recours.

À qui s'adresse cette formation

Cette formation fait suite à la formation *Introduction aux avantages sociaux – retraite et assurances*. Il s'adresse à toutes les dirigeantes et dirigeants qui détiennent une certaine connaissance de leur régime et qui auront à le négocier et à s'occuper de la gestion des dossiers problématiques.

Frais d'inscription : 150 \$

DURÉE : 3 JOURNÉES

FORMATION EN LIEN AVEC LA NÉGOCIATION

Évaluer les forces et faiblesses de mon entreprise

Cette formation de deux jours vise à ce que les participants et les participantes comprennent le fonctionnement d'une entreprise. Ils apprennent aussi à l'analyser afin d'être ainsi en mesure de mieux cerner les signes annonciateurs de difficultés. De plus, ils sont amenés à réfléchir sur l'importance d'impliquer la structure syndicale locale pour réaliser ce travail d'analyse, lorsqu'il est fait en temps régulier, mais aussi en situation de crise.

Contenu de la formation et objectifs

- Faire le diagnostic d'une compagnie fictive.
- Déterminer les forces et les faiblesses à partir des signes qui apparaissent dans le portrait de l'entreprise.
- Analyser ces forces et faiblesses selon le contexte.

À qui s'adresse cette formation

À toutes les dirigeantes et dirigeants des sections locales.

Exigences

Pour s'inscrire à cette formation, il faut **obligatoirement** avoir suivi la formation Déléguée syndicale et délégué syndical.

***Cette formation se donne sur demande.**

***Cette formation est admissible à un remboursement de 75% du salaire des participantes et participants et à 0,50 \$/km selon les barèmes du Fonds de solidarité.**



Frais d'inscription : Aucun

DURÉE : 2 JOURNÉES

Étude conjointe des salaires (ECS)

Être membre d'un comité ECS, c'est s'assurer que la description de tâches des membres que vous représentez reflète la réalité, c'est-à-dire le travail effectué.

Vous avez aussi le devoir de faire en sorte qu'ils soient payés équitablement pour ce travail. Enfin, vous devez être en mesure d'expliquer vos décisions en tant que membre du comité ECS.

Contenu de la formation et objectifs

- Permettre de connaître le plan d'évaluation de l'étude conjointe des salaires (ECS).
- Développer les habiletés nécessaires pour analyser les emplois en expérimentant les méthodes et les techniques qui permettent de décrire les emplois et de les évaluer.
- Sensibiliser les membres à ce type d'action syndicale et développer des stratégies pour le réaliser.

À qui s'adresse cette formation

Aux membres de comité ECS et aux membres du comité exécutif.

Frais d'inscription : 150 \$

DURÉE : 3 JOURNÉES

FORMATION EN COMMUNICATION

Information et médias sociaux

L'information est au cœur de la vie syndicale. C'est l'information qui renforce les liens entre les membres et leur section locale. Que ce soit par l'intermédiaire d'un journal, de tracts, de discussions, de Facebook, de courriels, c'est ce qui permet de tenir les membres au courant des enjeux. Des membres informés sont plus enclins à participer et à se mobiliser.

Cette formation permet à la fois de réfléchir au rôle de l'information dans notre vie syndicale et d'outiller les participants pour utiliser efficacement les différents moyens de communication.

Contenu de la formation et objectifs

- Apprendre à produire un tract ou un journal, notamment en abordant les principes d'une écriture efficace et des notions d'infographie.
- Apprendre à passer le message pour mobiliser.
- Outiller les responsables de l'information pour utiliser efficacement les médias sociaux dans un contexte syndical.
- Développer de bonnes pratiques pour rejoindre nos membres et la population sur les médias sociaux.

À qui s'adresse cette formation

À tous les membres de la structure qui sont intéressés à participer à la circulation de l'information.

***Apporter un portable si possible, car le nombre est limité.**

Frais d'inscription : 150 \$

DURÉE : 3 JOURNÉES

FORMATION DIVERS

Action politique : un outil d'action syndicale

L'histoire du mouvement syndical est parsemée de plusieurs batailles pour l'amélioration des conditions de vie et de travail. Très tôt, cependant, nous avons compris que nos interventions seraient limitées sans actions politiques pour venir encourager les changements législatifs et la venue de programmes sociaux.

Aujourd'hui, le discours économique, où le profit est au centre des préoccupations de la classe politique, menace nos acquis sociaux tel que l'accès universel aux services de santé et d'éducation. Tout aussi inquiétant, dans ce contexte, la population semble de plus en plus se désengager de son devoir de citoyen.

Contenu de la formation et objectifs

- Développer l'esprit critique des participantes et participants face aux choix politiques des élus.
- Permettre aux participantes et participants de faire des choix politiques en fonction de leurs valeurs collectives.
- Outiller les militantes et militants comme agents multiplicateurs dans leur milieu.
- Remettre en valeur le projet de société de la FTQ auprès des membres.

À qui s'adresse cette formation

Cette formation s'adresse à tout le monde sans égard au niveau d'implication politique.

Frais d'inscription : 110 \$

DURÉE : 2 JOURNÉES

FORMATION DIVERS

Comités locaux de la condition féminine

Cette nouvelle formation fait suite aux recommandations faites par les participantes lors du Forum sur la condition féminine qui a été mise sur pied au printemps 2017 suivant une résolution de l'assemblée annuelle. Il s'agit en quelque sorte d'une deuxième étape à la relance des comités de condition féminine tel que défini dans les Statuts internationaux et à leur restructuration. Cette formation vise à outiller les personnes responsables des comités de condition féminine des sections locales et de leurs membres afin que ceux-ci soient efficaces dans leur section locale. Il s'agit d'aider les participantes à mettre sur pied ces comités dans leur section locale et/ou d'améliorer leur fonctionnement afin que ceux-ci deviennent un outil de premier choix lors de mobilisation et de luttes des sections locales.

Contenu de la formation et objectifs

- Appliquer nos connaissances pour obtenir le portrait des femmes et de leurs problèmes dans nos sections locales.
- Planifier des actions concrètes pour répondre aux besoins réels des femmes membres de nos sections locales.
- Connecter le comité de la condition féminine de la section locale au reste de la structure et à l'ensemble des membres.
- Développez un plan d'action pour le comité de la condition féminine de la section locale en lien avec les priorités des membres.

À qui s'adresse cette formation

À toutes les membres Métallos désireuses de s'impliquer dans leur section locale afin de mettre sur pied ou d'améliorer leur comité de la condition féminine.

Frais d'inscription – 150 \$

DURÉE : 3 JOURNÉES

Prendre en main sa retraite

Cette formation offre un moment d'échanges et de réflexion pour faciliter la préparation de la retraite. On y traite des divers changements à entrevoir. L'organisation du temps s'en trouve bouleversée ainsi que nos relations interpersonnelles parce que notre quotidien n'est plus déterminé par le travail. Nos sources de revenus sont modifiées et de nouvelles priorités se profilent. Il est donc important de prévoir les changements apportés par la vie à la retraite et de s'y préparer en conséquence. Le syndicat peut vous aider dans cette démarche.

Contenu de la formation et objectifs

- Permettre de se poser les bonnes questions sur notre vision de la retraite.
- Explorer les choses que l'on peut faire pour améliorer sa santé.
- Passer en revue les aspects financiers et juridiques reliés à la retraite (régimes de retraite publics et privés, testament).
- Apprendre à s'ajuster aux changements inévitables engendrés par la vie à la retraite au niveau des relations interpersonnelles.
- Apprendre à organiser son temps à la retraite et à prévoir de nouvelles activités.

À qui s'adresse cette formation

À toutes les personnes préoccupées par leur retraite et qui sont à cinq ans ou moins de la prendre. Les conjointes et conjoints y sont invités gratuitement.

***Cette formation se donne sur demande.**

Frais d'inscription : 110 \$

Gratuit pour les conjointes et conjoints

DURÉE : 2 OU 3 JOURNÉES (selon vos besoins)

FORMATION DIVERS

Syndicat sur l'Île de la Tortue

Cette nouvelle formation fait suite à une résolution de l'assemblée annuelle 2017 afin d'informer et d'outiller les travailleurs Métallos dans leurs relations avec les communautés autochtones. Il s'agit d'une version adaptée par le District 5 de la formation de 5 jours développée en collaboration avec des partenaires issus des communautés autochtones canadiennes. Cette formation contribue à renforcer les liens de solidarité et de collaboration entre les Autochtones et les non-Autochtones dans nos activités et luttes syndicales.

Contenu de la formation et objectifs

- Approfondir notre compréhension de notre histoire commune en tant qu'Autochtones et non-Autochtones et de ses répercussions sur les peuples autochtones aujourd'hui.
- Examiner les efforts soutenus des peuples autochtones pour survivre et prospérer, et pour exercer leurs droits.
- Explorer les nombreux liens entre les luttes autochtones et les luttes ouvrières.
- Développer la capacité des Métallos et des peuples autochtones à travailler efficacement ensemble lors des luttes communes et liées.
- Renforcer les capacités des Métallos non-Autochtones à être de bons alliés des luttes autochtones et à pratiquer la réconciliation.

À qui s'adresse cette formation

Principalement à tous les membres Métallos non-Autochtones qui sont en relation avec des personnes autochtones ou qui s'intéressent à la réconciliation avec les peuples autochtones. Les participants autochtones sont les bienvenus afin de contribuer et d'enrichir les apprentissages des participants.

Frais d'inscription : 150 \$

DURÉE : 3 JOURNÉES

ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS 2023

33^e Congrès de la FTQ

16 au 19 janvier

Montréal

Palais des Congrès
de Montréal

Assemblée annuelle

22 au 24 novembre

Sherbrooke

Hôtel Delta Sherbrooke

Rencontres régionales

Bureau de Montréal

11 et 12 mai

Orford

Hôtel Estrimont

Bureau de Brossard

18 et 19 mai

Orford

Hôtel Estrimont

St-Thérèse/Rouyn-Noranda

25 et 26 mai

Val-d'Or

Hôtel Forestel

Bureau de Québec/Jonquière

1^{er} et 2 juin

St-Georges de Beauce

Le Georgesville

Bureau de Sept-Îles

7 et 8 juin

Matane

Hôtel Riotel

INFORMATIONS ET CONTACTS

www.metallos.org

HORAIRE DES FORMATIONS

Début des formations à 8 h

PROCÉDURES D'INSCRIPTION

Veillez vous inscrire **4 à 5 semaines** avant la tenue d'une formation.

Pour les formations offertes dans toutes les régions du Québec

S'inscrire au bureau régional concerné

Brossard	450 656-1113/1 866 658-1131	eleboeuf@metallos.ca
Montréal	514 599-2000/1 866 382-5567	sgagnon@metallos.ca
Québec	418 628-8222	sdoiron@metallos.ca
Rouyn-Noranda	819 762-3001/1 866 698-5305	jsimard@metallos.ca
Saguenay	418 699-0171	jperron@metallos.ca
Sept-Îles	418 962-2041	slevesque@metallos.ca
Ste-Thérèse	450 430-9220	mpmarin@metallos.ca

Pour les formations en résidence

S'inscrire au Service de l'éducation

514 850-2250/1 800 361-5756 poste 2250 ddoyon@metallos.ca

FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription sont payables par chèque directement à la formation ou par la poste après réception d'une facture, au Service de l'éducation, à l'adresse indiquée ci-contre. Ne pas payer à l'avance.

***Libeller le chèque à « Métallos-Éducation »**

POLITIQUE D'ANNULATION D'INSCRIPTION

À moins de circonstances incontrôlables, les sections locales sont responsables des frais d'inscription en cas d'absence de leurs membres si elles n'ont pas annulé leurs inscriptions au moins deux semaines avant le début de la formation.

ANNULATION DES FORMATIONS PAR LE SERVICE DE L'ÉDUCATION

Les formations sont automatiquement annulés deux semaines à l'avance lorsque le nombre d'inscriptions est insuffisant. Règle générale, les formations comportant moins de 12 inscriptions n'ont pas lieu.

BOURSES

Puisque la participation ne le justifie pas, plusieurs formations ne sont pas offertes dans toutes les régions. On vous encourage à vous inscrire dans une autre région pour obtenir la formation de votre choix. Ainsi, il vous sera possible d'obtenir des bourses de **500 \$** pour vous permettre d'absorber vos frais de déplacement et d'hébergement.

Les bourses sont en nombre limité. Faites-en la demande le plus tôt possible auprès de votre coordonnateur régional.

FORMATION SUR DEMANDE

Dans tous les cas où vous auriez besoin d'une formation qui n'est pas inscrite au programme régulier, veuillez faire connaître vos besoins en contactant votre coordonnateur régional. Le Service de l'éducation se fera un devoir de trouver une solution adaptée à vos besoins.



Service de l'éducation
Syndicat des Métallos
5100-565, boulevard Crémazie Est
Montréal (Québec) H2M 2V8
514 850-2250/1 800 361-5756 poste 2250
ddoyon@metallos.ca

Centre de formation des Métallos
9955, rue de Châteauneuf
Porte 225 (à l'arrière)
Brossard (Québec) J4Z 3V5